

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 19

Artikel: Visite d'un atelier

Autor: Bruhin, Francine / Gardaz, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Visite d'un atelier

Connaissez-vous le 10 ème arrondissement de Paris ? Ce n'est pas à proprement parler le quartier où il est de bon ton d'avoir son loft, ou sa boutique branchée, du moins pas encore. Mais c'est un endroit vivant, commerçant, qui fourmille d'ateliers de toutes sortes, confection, réparation,...et où rodent des fumets de curry et de couscous : exotisme assuré. Jean Gardaz, jeune créateur suisse, y a depuis peu installé son atelier d'ébéniste. Il sent bon, son atelier, il embaume le bois fraîchement raboté. Jean Gardaz, c'est déjà la passion du bois. Un collectionneur au vrai sens du terme, qui achète le bois par coup de foudre. La bille de cèdre mise à sécher dans un coin de la pièce provient d'un jardin du Vésinet. L'arbre est tombé pendant la dernière tempête. Il a envie d'en faire un dressing (car, non seulement le cèdre est un bois superbe, mais il a aussi la propriété d'être un... antimité efficace). Choisir le bois est

ardu, dit-il. Parce qu'il est présenté sous une forme difficilement identifiable : il est gris, sale, couvert de poussière, on a du mal à imaginer le résultat fini ! C'est pourquoi il avoue préférer suivre son intuition, laisser agir le sortilège. Les gestes de Jean Gardaz sont les gestes de tous les amoureux du bois : il trace en l'air des formes, lissoie les planches de la main pour s'en assurer de leur douceur, rabote un bout de palissandre de Rio pour m'en faire apprécier le parfum particulier, me montre ses dernières trouvailles : du bois sablé, à l'aspect minéral, comme s'il avait passé toute une saison dans le désert. Il me montre encore des esquisses, des dessins de meubles en projet (une table, une chaise délicate pour Yves Saint Laurent). Et puis il raconte, comment il a appris, continue d'apprendre, un peu seul, un peu au hasard des rencontres, son métier d'ébéniste.

M.S. : "Quelle est votre formation ?"

J.Gardaz : "Ma formation ? J'ai fait un apprentissage de luthier. Mais la profession est saturée. Elle a bénéficié, voici quelques années déjà, d'une image positive, trop peut-être. De nombreux jeunes se sont inscrits à l'école de lutherie. Beaucoup d'entre eux sont partis aux Etats Unis, au Canada, d'autres se sont mis à fabriquer des guitares électriques. Et puis, les relations avec les musiciens sont trop complexes. J'ai opté pour la restauration de mobilier, en commençant par restaurer des instruments anciens aux Arts Déco. Là, j'ai souvent participé au montage d'expositions et j'ai été régisseur de certaines expositions. En fait, j'ai surtout appris en faisant. "Le métier se vole" disait un menuisier des Arts Déco. Il se vole en effet, au hasard des rencontres et des commandes.

"En sortant des Arts Déco, je n'avais plus envie de continuer la restauration. J'ai commencé à travailler pour des designers et des architectes, pour lesquels j'ai réalisé des maquettes. Mon travail s'est très vite partagé en deux secteurs : les décors et les maquettes ; le mobilier. Au fur et à mesure, la demande s'est située de plus en plus vers le mobilier."

M.S. : "Comment procédez-vous lorsque vous créez un meuble ?"

J.Gardaz : "Très souvent, je fais une maquette des réalisations futures. Mais fréquemment, le dessin, ou une perspective suffisent. La maquette s'avère utile lorsque le projet est complexe.

Pour le lancement de 1881, le parfum de Cerruti, la maquette a permis d'emporter le marché : j'ai ainsi fabriqué 6 tables (5

commandées, plus une demandée à la dernière minute !). Le résultat de l'ensemble était assez impressionnant : la "Maison de Verre" de Pierre Chareau (décorateur des années 30) avait été choisie pour ce lancement et toute la décoration était inspirée des années 30."

M.S. : "Travailler pour un grand projet n'est-il pas plus contraignant ou au contraire plus positif ?"

J. Gardaz : "Contraignant, si le cahier des charges est trop lourd, ou si le planning est démentiel. Sinon, cela peut être extrêmement motivant. L'an passé, j'ai réalisé la crèche de l'église St Eustache. Il y a une galerie d'Art, financée par Agnès B. Les artistes de cette galerie ont dessiné le projet, que j'ai ensuite réalisé, en collaboration avec eux (principalement Loulou Picasso)."

M.S. : "Avez-vous réalisé de nombreux décors ?"

J. Gardaz : "Cela a représenté, à un moment donné, une part importante de mon travail. Décors d'expositions, ou de présentation de collection de mode (comme pour Montana), ou encore pour des fêtes privées. Depuis cet automne, j'ai arrêté d'en faire. J'ai reçu un certain nombre de commandes, deux tables de nuits pour Arielle Dombasle, la restauration d'un parquet XVIIIème, la fabrication d'une bibliothèque pour une cliente qui veut y mettre les livres qu'elle a elle-même reliés..."

M.S. : "Pourquoi les gens s'adressent-ils à vous ?"

J. Gardaz : "Parce qu'ils n'ont pas trouvé ailleurs. Parce qu'ils ont une idée tout à fait précise en tête, l'idée d'un meuble au dessin particulier. Ce n'est pas

nécessairement le prestige qui motive cette démarche. Non, le plus souvent, c'est l'envie de se faire plaisir. C'est également le désir d'une certaine qualité de service. Actuellement, j'ai en projet, pour la cliente qui m'a demandé de restaurer son parquet, la réalisation de meubles de style colonial. Pour une autre cliente, il est fortement question de concevoir toute la décoration de son appartement."

M.S. : "Comment arrivent-ils à vous, ces clients ?"

J. Gardaz : "La publicité fonctionne par bouche à oreille. D'autre part, j'ai un ami qui est un excellent attaché de presse ! Il est styliste en chaussures, c'est avec lui que j'ai réalisé les objets les plus fous. Je lui fabrique des formes - qu'il ne trouverait pas sinon, les formes par lui dessinées étant par trop étranges -. Nous avons ainsi fait une chaussure ...en peau de poisson (N.D.L.R. : en maquereau !)."

M.S. : "Vous considérez-vous comme un artiste ?"

J. Gardaz : "Attention à la confusion des genres ! Il y a, au départ, un problème de définition : un artiste crée une oeuvre d'art (ou il s'arrange pour que cela soit perçu comme tel) ; mais lorsque Philippe Starck dessine un meuble, puis le fait exécuter, cela n'est pas une oeuvre d'art. Un artiste se doit de se conformer à une certaine éthique : son travail ne doit servir à rien, sauf, et c'est là le but essentiel, à être beau. Lorsque je fais un meuble, même s'il est beau, c'est de l'art décoratif. Pas de l'Art. Cette confusion des genres est entretenu depuis un certain temps déjà. On utilise le terme d'artiste pour revaloriser une profession ("mon boucher est un artiste"). Cela a abouti en fait à une déva-

lorisation du terme. Parce qu'il ne veut plus rien dire. On a également inventé l'expression "artisan d'art" : même démarche, il fallait revaloriser la profession d'artisan. Est-ce que l'ébénisterie en fait partie ? En fait, on peut dire que les métiers d'art sont le fait de personnes qui utilisent un savoir ancestral, mais qui ne créent pas. Puis viennent les artisans créateurs. Ils allient au savoir-faire une plus ou moindre réussite créatrice. Il ne faut pas non plus oublier les créateurs qui ne sont pas spécialement des artisans. Je suis créateur lorsque des clients me demandent d'inventer pour eux. Réalisateur, lorsque je ne fais que réaliser un modèle existant déjà, ce qui demande parfois une certaine recherche quand il faut trouver le chemin de l'idée à la conception. Quant à me dire artisan, je ne puis encore le faire, mon installation est trop récente : il faut cinq ans d'activité avant de pouvoir s'afficher artisan."

M.S. : "Avez-vous d'autres projets ?"

J. Gardaz : "Aujourd'hui, il y a un "boum" sur la création : tout objet qui est créé doit être signé. Bon nombre de jeunes ébénistes, forts de la situation actuelle, se lancent dans la création. Mais en ayant du mal à faire éditer leurs créations. C'est une situation souvent ingérable. Je pourrais co-traiter des prototypes et des petites séries, voire des moyennes, pour des créateurs. J'aimerais le faire faire en Vendée. J'y ai acheté une grange et j'aimerais vivre là-bas une partie de l'année."

Propos recueillis
par Francine Bruhin